



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :  
le 14 février 2020

Convocation des conseillers :  
le 14 février 2020



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 28 février 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés : Martin Kox, Echevin, Vera Spautz, Vera Spautz, Jean Tonnar, Jean Tonnar, Luc Majerus, Christian Weis, Daliah Scholl, Conseillers

### Le Conseil Communal;

**Objet : 11.2. Taxe Chiens - Relevés et rôles pour l'exercice 2020; décision**

Vu le relevé et rôle principal de la taxe-chiens pour l'exercice 2020 au montant de 77.700.-€;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide  
avec 12 voix oui et 1 abstention**

d'approuver le relevé et rôle principal de la taxe-chiens pour l'exercice 2020 au montant de 77.700.-€.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10/03/2020  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre